



# Compte-rendu CSE

23 et 24 novembre 2021

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

C'est avec beaucoup d'émotion que la séance de ce CSE s'est ouverte. Les élu-e-s et la direction ont tenu à rendre hommage à Élise Durupt, scripte depuis une vingtaine d'année à France 3 Côte d'Azur et depuis un an assistante de la locale de Nice, disparue brutalement quelques jours auparavant. Cette nouvelle a provoqué un très fort émoi au-delà de la station.

On embarque ?



Plusieurs liminaires ont fait écho à la fâcheuse communication du directeur de la communication sur les ateliers "bla-bla" mis en place pour "faire participer" les salarié-e-s au projet de régionalisation. Celui de **Sud** a fait rire jaune la direction du réseau grâce à un petit intermède musical. [Le lien vers ce petit intermède est ici.](#)

Une fois n'est pas coutume, **Philippe Martinetti**, directeur du réseau France 3, a réagit à ces liminaires : « Je l'ai découvert en le lisant. J'étais entre deux sentiments : la colère et la peine. Pour les salarié-e-s car, oui, moi je crois aux ateliers. Je pense que c'est comme ça qu'on peut embarquer les salarié-e-s, ça permet de partager et d'échanger des idées. »

## ■ APRÈS LA RADIO FILMÉE DU MATIN, UNE FARCE DE PLUS EN COLLABORATION AVEC FRANCE BLEU.

« Média numérique de la vie locale » commun avec Radio France

Le gouvernement en a décidé ainsi : France Bleu et France 3 s'associeront pour créer un média numérique de la vie locale. Il laisse les questions d'ordre technique et éditorial aux deux entreprises de l'audiovisuel public, charge à elles d'y répondre et de trouver des solutions si d'éventuels problèmes apparaissent. Trop facile de prendre des décisions politiques ! Mais les premières annonces sont confuses : **Jean-Emmanuel Casalta**, directeur de France Bleu, écrit à ses salarié-e-s par mail que c'est son entreprise qui pilotera le fameux Groupement d'Intérêt Économique. Annonce finalement démentie dans la presse quelques temps plus tard.

Le directeur du réseau France 3 confirme en CSE que ce GIE sera bien piloté à parité par les deux entreprises. Il poursuit en jurant la main sur le cœur qu'aucun transfert de personnels n'est prévu entre les deux maisons, que le pluralisme de l'info sera respecté et que chaque direction régionale gardera sa ligne éditoriale.

À la question des élu-e-s, « garderons-nous nos sites régionaux parce qu'on s'est donné un mal de chien à les créer ? » La réponse est non. Il s'agit de créer une seule offre numérique. Quelle forme aura-t-elle ? Les discussions n'ont lieu que depuis un mois, la direction ne pourra donner un schéma d'organisation qu'en début d'année prochaine. La notion de "bassins de vie" devrait permettre aux internautes de se diriger vers les informations qui les intéressent. La question des moyens devrait aussi être abordée en janvier.

Suite à un audit réalisé en 2019 sur les plateformes techniques de France 3 et France Bleu, c'est apparemment celle de Francetvinfo qui est choisie pour accueillir la plateforme numérique commune, notamment parce qu'elle est très forte en référencement.

La difficulté réside dans le fait que chaque maison veuille garder son outil, son organisation propre. Le compromis ne semble pas évident.

**Sud** rejoint la direction, les deux entreprises ne fonctionnent pas de la même manière : à France Bleu, tout le monde alimente les réseaux sociaux, du journaliste au chargé d'accueil en passant par l'animateur. Les journalistes contribuent au WEB à raison d'un article minimum par jour, les animateurs également ; il n'y a pas de différences entre les contributions journalistiques et les autres. Quant aux rédacteurs en chef, ils y participent jour et nuit.

Mais à France 3, ça ne fonctionne pas comme ça. Alors comment fait-on pour proposer une offre commune quand les façons de faire et les moyens sont si différents ?

**Philippe Martinetti** répond que chacun gardera ses spécificités, que le travail de coopération se fait déjà sur les élections, sur des événements en région et que cela fonctionne.

**SURPRISE !**





Les élu-e-s rappellent que ces changements culturels au sein de l'entreprise génèrent des risques pour les salarié-e-s, cela impose à la direction de mettre en place une politique de prévention. Afin de faire un état des lieux des pratiques sur le numérique en région, les élu-e-s de la CASAR vont remettre un questionnaire aux représentant-e-s de proximité qui pourront ainsi consulter les équipes du WEB.

## ■ ON ANTICIPE, ON SUIT, ON AJUSTE...

**Commission  
d'Anticipation, de  
Suivi et d'Ajustement  
de la Régionalisation  
de novembre**



Au programme de cette troisième CASAR, l'offre numérique commune : à lire plus haut. La circulation des œuvres (documentaires, émissions...) entre les différentes chaînes du groupe : France Télé fait dans le recyclage.

Les audiences : magnifiques, superbes, du jamais vu ! Oui, enfin, sauf pour "Vous êtes Formidables" en matinée.

**Sud** demande à avoir les audiences des locales et des journaux communs, audiences absentes du document pourtant très fourni en chiffres !

Tout est ici, point par point, dans le compte-rendu de la réunion. ✨

## ■ J'AI TOUJOURS MAL À MON TRAVAIL !

**Santé**



La commission d'hygiène, santé, sécurité et conditions travail s'est réunie au début du mois de novembre. Comme à chaque fois, l'ordre du jour entièrement consacré à des points de santé était très dense. Aviwest, télétravail - certains chefs ne semblent pas encore maîtriser le nouvel accord en vigueur dans l'entreprise. Mesures sanitaires et capteurs de CO2 - les capteurs seront installés en janvier dans les locales. Suite de l'expertise sur Grenoble, suite de l'alerte en Côte d'Azur, suite du risque grave en Languedoc-Roussillon où les relations ne sont pas totalement apaisées, suite de l'alerte à France 3 Bretagne, suite de l'enquête menée à Brest, absentéisme en Nouvelle-Aquitaine et accord Handicap. Rien que ça !

Tout est détaillé, point par point, dans le compte-rendu de la CSSCT. ✨

**Philippe Martinetti** affirme à nouveau vouloir faire évoluer la méthode en matière de prévention et de gestion des risques : il propose un cadre partagé au réseau, au groupe France Télévisions, pour que les problématiques des uns et leurs solutions servent aux autres.

Une réunion est prévue en janvier avec les CSSCT du réseau et du siège.

Les élu-e-s font à nouveau remarquer que lorsqu'un-e salarié-e, ou un-e élu-e du personnel, alerte sur une problématique de santé, il sert de bouc émissaire et devient le problème. La culture de France Télévisions fait qu'on continue à mettre la poussière sous le tapis. Les managers, les directions locales doivent cesser de considérer les représentant-e-s du personnel comme des ennemis. Les élu-e-s insistent sur le fait que les manquements d'un manager n'ont pas la même incidence disciplinaire que ceux d'un-e salarié-e ; le deux poids - deux mesures est toujours en vigueur.

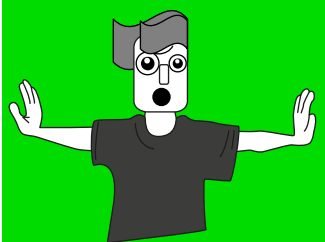
Les élu-e-s émettent également de sévères critiques sur certains cabinets dont la direction se sert pour mener les enquêtes : JLO, Nayan ont dévoyé à plusieurs reprises la parole des salarié-e-s. Des cabinets qui ne sont pas agréés HSCT par le ministère du travail... France Télévisions doit revoir sa copie à ce sujet !

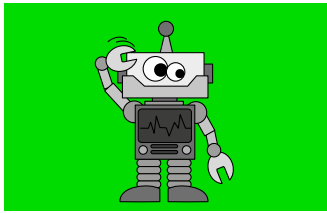
Les élu-e-s déplorent le temps beaucoup trop long que met la direction à réaliser les enquêtes, à mettre en place les COPIL, à mettre en œuvre les préconisations. Ce temps participe à dégrader encore plus les situations, voire génère de nouvelles problématiques au travail.

Les élu-e-s proposent de faire intervenir des médiateurs sur certains lieux de travail. Ils rappellent qu'à la base de toute problématique il y a une dégradation des conditions de travail, les collectifs n'ont plus de temps d'échanges courts, réguliers, constructifs, où la parole est libre.

Suite à l'alerte pour risque grave à Toulouse le 9 juillet dernier ✨ un point particulier a concerné le plan d'actions.

La RRH déroule un catalogue d'actions déjà menées ou à mener. Les élu-e-s demandent que si des référents spécifiques ont été identifiés pour répondre à des questions ou des dysfonctionnements des outils RH, il faut les partager avec l'ensemble des assistant-e-s.

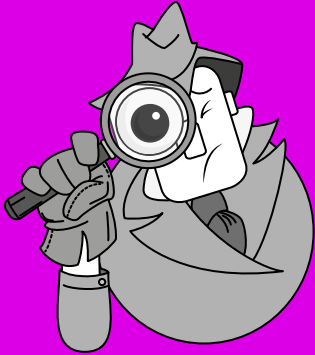




A l'ère de la dématérialisation à tout va qui ajoute des tâches aux comptables, aux administratifs, aux journalistes, aux personnels des MIF, n'est-il pas temps de remettre l'humain au cœur du système ? S'ils n'apportent que risques psycho-sociaux et dégradations des conditions de travail, les outils ne doivent pas prendre la place des humains. Le directeur du réseau s'est engagé à appréhender les dysfonctionnements de manière globale en partant de l'exemple de Toulouse.

## ■ RESTER VIGILANT.

### Déploiement du NRCS à FTV et calendrier du déploiement dans le réseau régional



Après le siège, le nouveau système d'informations des rédactions de France Télévisions va être déployé en région. **Le NRCS, News Room Computer System** ✨ est un projet d'entreprise auquel France Télévisions consacre beaucoup de temps et d'argent (10 millions d'euros dont 45 % pour l'accompagnement, « du jamais vu » des dires de la direction). Une équipe est d'ailleurs dédiée au déploiement de l'outil dans le réseau régional. L'objectif est de déployer le NRCS avant les élections de 2022.

La région des Hauts de France est pilote dans l'installation de Newsboard (système d'information central de la fabrication des éditions, des prévisions. L'outil gère et met à disposition toutes les sources d'informations existantes). Openmedia suivra (l'outil gère le conducteur en remplacement de Lisa). Un groupe de travail spécifique rassemblant tous les corps de métiers est en cours de constitution.

Les élu-e-s demandent qu'un suivi des déploiements soit organisé. Les salarié-e-s ont malheureusement de mauvais souvenirs de l'installation d'I Média 2, il ne faudrait pas faire revivre ce genre de calvaire aux équipes.

**Sud** s'interroge sur des formations Newsboard démarrées depuis trois semaines, pour une utilisation et une application des connaissances en mars : les formations n'interviennent-elles pas trop tôt ? La direction répond que dès lors que les cadres sont formés, l'utilisation du NRCS commence, la mise en pratique est immédiate. Sauf dans la région pilote, où l'ensemble des salarié-e-s sont formé-e-s en même temps.

**Sud** questionne sur la partie Newsboard. Une fois les prévisions validées par le rédacteur en chef, tout le monde aura accès aux prévisions de n'importe quelle autre antenne ou chaîne de France Télévisions. Les sujets seront visibles dans le serveur avant leur diffusion. Alors, si tout le monde peut tout voir, peut-on tous tout utiliser ? La direction répond que ce système permet de s'entraider, de faire circuler les sujets, c'est un gain de temps, mais cela ne doit pas être au détriment de règles de bonnes conduites et de déontologie. Les rushs pourront être protégés, affirme la direction. Mais les élu-e-s réclament que les journalistes partis en reportage soient considérés comme des "super-utilisateurs", ils doivent pouvoir verrouiller certains rushs si c'est nécessaire. Pour tenter de rassurer, la direction ajoute que tout montage en cours ou rush ne pourront être transférés.

Ce NRCS pose beaucoup de questions aux élu-e-s, aux salarié-e-s. Si pour l'instant France Télévisions se veut rassurante sur l'utilisation de ce nouveau joujou, les salarié-e-s ont aussi l'expérience des UTS et des UCC, autres joujoux que la direction a pu dévoyer dans certaines régions. La vigilance est de mise.

## Prochain CSE les 7 et 8 décembre.

Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)  
Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>